

## Les certifications constituent-elles une ressource pour la didactique du français ?



**Christophe Premat**

Université de Stockholm, département de langues romanes et classiques, Suède  
christophe.premat@fraitu.su.se

**Résumé:** Les certifications de français ne se réduisent pas à la passation des examens, elles conditionnent la perception que les apprenants peuvent avoir de la langue française. La Suède est un cas intéressant, dans la mesure où la culture égalitaire a longtemps freiné le développement des tests de langue et la logique de l'évaluation. Si le Diplôme d'Études de Langue Française est un atout pour situer le niveau des apprenants au sein du cadre européen commun de référence pour les langues, peut-il pour autant être utilisé comme ressource d'apprentissage? Est-ce que la préparation au DELF peut influencer une mutation de l'évaluation du niveau de français en Suède? Une étude du contexte éducatif et de l'appropriation des niveaux du Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues est nécessaire pour ensuite décrire le profil des candidats au DELF en Suède.

**Mots-clés :** certification, DELF, évaluation, profil des apprenants, cadre européen commun de référence pour les langues

### **Are language certifications a resource in French didactics?**

**Abstract:** Exams in French as a Foreign Language are not only interesting in themselves, they also have an effect on the perception of the language that learners have. Sweden is a peculiar case-study because the egalitarian culture has prevented for a long time the language tests and the logic of evaluation from emerging. If the French Language Certificate helps to identify the language level in the Common European Framework of References for Languages, can it be used as a pedagogical resource? Can the preparation for DELF exams influence the culture of evaluation of French Language in Sweden? It is necessary to study the educational context and the appropriation of language levels of the Common European Framework of References for Languages in order to describe the DELF candidates' profile in Sweden.

**Keywords:** exams, DELF, learners' profile, evaluation, Common European Framework of References for Languages

Il peut apparaître étrange de relier les termes de certification et de ressources, car l'un contient l'idée de contrôle, d'évaluation, d'attestation tandis que l'autre est orienté sur l'avenir. La certification sanctionne un niveau de langue, la ressource est plutôt de l'ordre du trésor, du capital qui assure des perspectives d'avenir. Dans le domaine du français langue étrangère, l'évaluation permet en réalité de situer un niveau de langue et de projeter un profil de compétences linguistiques. L'apprenant sait où il se situe et a une idée de la marge de progression qu'il peut atteindre. La

question est de savoir si une politique de promotion des certifications peut influencer l'apprentissage et participer au renouveau des méthodologies.

Nous nous appuyerons sur le cas de la Suède qui dispose d'une culture éducative relativement étrangère au diplôme. En effet, l'éducation suédoise est profondément traversée par un idéal égalitaire, la langue française y étant le plus souvent perçue comme élitiste et d'accès difficile. En outre, la Suède a aboli le *studentexamen* (équivalent du baccalauréat) à la fin des années 1970 pour opter pour un contrôle continu et un certificat des études secondaires (*slutbetyg*) pour les élèves achevant leurs études au lycée (Lundborg, Premat, 2013, 9). Nous décrirons dans une première partie le système éducatif suédois et la place des langues puis la manière dont la promotion du Diplôme d'Études en Langue Française pourrait renforcer l'internationalisation des écoles et accompagner une mobilité étudiante et professionnelle<sup>1</sup>. Dans un deuxième temps, nous montrerons ce que nécessite l'implantation du DELF. Ce dernier a un effet sur la formation des professeurs car la passation d'un examen suppose la connaissance de cet examen et des niveaux du CECRL (Premat, Simon, 2010). Nous achèverons notre réflexion sur un panorama des centres d'examen en Suède avec l'idée d'une mise en réseau de ces compétences pour renforcer la promotion de l'apprentissage de la langue française avec un objectif interculturel. On apprend pour faire quelque chose, il y a une dimension profondément « ustensile » à la langue pour reprendre à contrepied les propos d'Heidegger (Heidegger, 1927). La langue est un acheminement vers la parole et le contact culturel, d'où l'importance de comprendre cet effort de promotion dans une optique multilingue. Du point de vue de la méthodologie, nous nous appuyerons à la fois sur les données statistiques extraites des archives de l'Institut français de Suède et sur une série d'entretiens (le corpus complet est de 55 entretiens semi-directifs) et de témoignages écrits des anciens participants au programme « Un an en France » (15 formulaires de candidatures entre les années 2011/2012 et 2012/2013). Dans la littérature scientifique, il existe une réflexion structurée sur la réception du français dans les différentes cultures éducatives (Beacco, Chiss, Cicurel, 2005) ainsi que sur l'évolution des certifications de français dans le monde (Monnerie-Goarin, Lescure, 1993 ; Asseraf, Eppstein, 2009 ; Georges, Megre, 2011). En revanche, les études de cas portant sur les conditions concrètes d'implantation de ces tests demeurent relativement rares (Anquetil, Jamet, 2010).

## 1. Une culture éducative égalitaire

Tous les apprenants de DELF en Suède ne sont évidemment pas au niveau du lycée, mais on peut dire sans ambages que le système éducatif de ce pays influence les choix des publics se présentant à un examen. Il importe à cet effet d'analyser la structure de

ce système pour comprendre la culture éducative suédoise et comprendre comment le DELF pourrait y être valorisé. Le système éducatif suédois est fondé sur une évaluation tardive du niveau des élèves, les premières notes n'apparaissant véritablement qu'au collège, c'est-à-dire à la fin de l'école de base obligatoire. Il existe des tests nationaux de connaissances en classes de 3<sup>e</sup> (fin de l'école élémentaire), 6<sup>e</sup> (fin de l'école primaire) et 9<sup>e</sup> (fin du collège) et les élèves ont donc des résultats, mais ces tests ne conditionnent pas l'accès au niveau supérieur en primaire. Les élèves ne redoublent pas dans le système suédois, l'enseignement concerne davantage les compétences sociales que l'acquisition des connaissances à proprement parler. S'ils ont des résultats insuffisants à la fin du collège, ils ne seront pas admis au lycée et devront améliorer leurs résultats en repassant des examens pour pouvoir poursuivre des études secondaires.

Depuis 1991, l'école est devenue communale et le système éducatif a été décentralisé. Cette communalisation a eu un impact sur la formation des professeurs qui doivent justifier de deux matières pour pouvoir être titularisés (Premat, 2011). L'évaluation des élèves est un débat important en Suède. La réforme de 2011 a introduit de nouveaux critères que les professeurs doivent prendre en compte dans leur notation, mais l'échelle des niveaux reste relativement restreinte : A à F soit sept notes possibles contre quatre dans le système précédent (Très Bien, Bien, Passable, Échec).

Les langues étrangères ont été affectées par l'évolution des enseignements à l'école de base. Le système éducatif suédois s'appuie au collège sur les trois matières fondamentales que sont les mathématiques, le suédois et l'anglais. Les élèves peuvent choisir une autre langue étrangère que l'anglais au collège et par la suite en avoir plusieurs s'ils choisissent les humanités. L'école suédoise possédait son propre schéma d'évolution au sein des niveaux de langues en classant la progression possible selon une échelle de sept niveaux. L'agence suédoise de l'éducation (*Skolverket*) a récemment établi un tableau de correspondances (voir tableau 1) entre ces niveaux et les niveaux du cadre européen commun de référence.

**Tableau 1** : Correspondances entre les niveaux du Cadre Européen Commun de Référence et les étapes suédoises

Niveaux suédois ( <i>steg</i> )	Niveaux du CECRL
1	A1-A2
2	A2
3	A2-B1
4	B1
5	B1-B2
6	B2
7	B2-C1

Source : Agence suédoise de l'éducation (*Skolverket*)

L'échelle de progression des niveaux montre que les étapes 1, 3, 5 sont intermédiaires. On peut avoir des élèves sur deux niveaux différents du CECRL au sein de ces « étapes » (c'est la traduction du terme suédois « *steg* »). Il reste néanmoins difficile d'évaluer la population des apprenants selon les niveaux du CECRL. L'estimation est plutôt dépendante des informations que nous avons sur le nombre d'apprenants de français dans le système scolaire suédois. Le tableau 2 effectue un bilan des populations d'apprenants de français, d'espagnol et d'allemand à la fin du primaire et au collège entre les années 2008/2009 et 2011/2012.

**Tableau 2 :** Proportion d'apprenants de français comparativement aux apprenants d'allemand et d'espagnol de la 6<sup>e</sup> à la 9<sup>e</sup> classe (dernière année de collège) de 2008/2009 jusqu'à 2011/2012

Année	Français	Allemand	Espagnol	Autres langues vivantes étudiées	Total
2008-2009	59.214 (13,5%)	81.780 (18,7%)	142.200 (32,5%)	154.222 (35,3%)	437.416 (100%)
2009-2010	60.837 (14,6%)	77.054 (18,5%)	150.939 (36,3%)	126.610 (30,6%)	415.440 (100%)
2010-2011	58.323 (14,6%)	71.202 (17,9%)	151.664 (38,1%)	116.494 (29,4%)	397.683 (100%)
2011-2012	56.621 (14,6%)	67.800 (17,5%)	152.203 (39,4%)	109.298 (28,5%)	385.922 (100%)

Source : calculs personnels d'après le rapport publié par *Skolverket* en janvier 2013

Ce tableau montre qu'il existe une stabilisation des effectifs d'apprenants de français au collège et à la fin du primaire depuis quelques années après une forte diminution du nombre d'apprenants depuis le début des années 2000. L'allemand voit une diminution relative de ses effectifs tandis que l'espagnol continue à progresser. La compétition se situe bien dans les langues tierces puisque 71,6% des élèves de la fin du primaire et du collège apprennent une seconde langue qui est soit l'espagnol, l'allemand ou le français. C'est d'ailleurs pourquoi certains projets pédagogiques tels que les Olympiades de langues portent sur les trois langues tierces. Les Olympiades de langues sont un concours de quiz scolaires où les élèves, les professeurs et les écoles se livrent à une compétition ludique avec la constitution de questions à choix multiple en grammaire, vocabulaire et civilisation<sup>2</sup>.

Pour le lycée, nous avons une population d'environ 20.000 apprenants de français, le tableau 3 permettant d'apprécier ces effectifs en comparaison des autres langues tierces pour l'année 2011-2012. Selon les chiffres de l'agence suédoise de l'éducation

(*Skolverket*) en 2013, 20% des élèves sortant du lycée ont suivi des enseignements de français. Ce n'est pas négligeable et le français est la troisième langue tierce après l'espagnol et l'allemand. Les tests nationaux passés en Suède au lycée sont intéressants car ils donnent une idée de la proportion d'apprenants choisissant les langues comme options.

**Tableau 3** : proportion des apprenants ayant obtenu des notes au lycée dans les langues en 2011-2012

Année	Français	Allemand	Espagnol	Total
2011-2012	19.538 (20%)	22.483 (23,2%)	39.519 (40,9%)	96.667 (100%)

Source : calculs personnels à partir des données disponibles de l'agence suédoise de l'éducation

Les chiffres accentuent l'embellie de l'espagnol au lycée et la place du français par rapport à l'allemand et à l'espagnol. Ces chiffres dépendent en partie de ceux du collège dans la mesure où les apprenants continuent l'apprentissage de la deuxième langue en début de lycée avec un niveau A2 (équivalent à l'étape 3). Nous avons environ 76.000 apprenants de français au collège et au lycée et l'harmonisation des niveaux avec ceux du cadre européen commun de référence peut être de nature à mieux orienter les élèves dans le niveau de langue adéquat. Le DELF présente un avantage certain en ce que la compétence culturelle n'est pas évaluée par le diplôme. Il s'agit au contraire de tester la manière dont les apprenants s'expriment et mettent en forme un propos cohérent. Les grilles d'évaluation détaillent les critères liés à la compétence d'un apprenant.

## 2. Qu'est-ce que s'orienter dans les niveaux du Cadre Européen Commun de Référence ?

Le tableau d'équivalences entre les niveaux est essentiel, il permet à l'enseignement suédois des langues étrangères d'être en conformité aux normes européennes. Ces correspondances favorisent l'internationalisation des écoles car il est plus facile de monter des programmes de mobilité en incluant des références aux niveaux du CECRL. Par exemple, il existe depuis 1988 un programme intitulé « Un an en France » permettant aux lycéens suédois sélectionnés de passer une année scolaire dans un établissement français. Les lycéens sont logés à l'internat en France et dans une famille d'accueil pendant les week-ends et les petites vacances. Lors de la constitution du dossier de candidature, il existe un formulaire où le professeur de français du candidat établit

une évaluation selon le CECRL avec un commentaire. Le Conseil des universités et des Grandes Écoles (*Universitets - och Högskolerådet*) a transformé ces formulaires depuis deux ans en y ajoutant une échelle d'équivalence avec les niveaux du CECRL. Il est ainsi plus facile pour des écoles françaises d'avoir une idée du niveau de français des élèves suédois réalisant cette mobilité.

Nous avons repris certaines de ces évaluations car elles indiquent la manière dont les professeurs établissent la correspondance. Seuls les prénoms ont été changés dans l'extrait suivant authentique<sup>3</sup>.

« [Joel] a pris le cours de niveau 3 au lycée suédois (cela correspond à trois années d'études introductif au collège et une année d'études au lycée d'un niveau intermédiaire / seuil). Sa note de cours du niveau 3 est un A (la meilleure note). Après un trimestre d'études au niveau 4, je dirais que [Joel] a une aptitude orale d'un niveau B1. il peut bien comprendre la langue quand c'est parlée d'une vitesse normale. Il peut bien comprendre ce que je dis et il peut réagir / répondre d'une façon correcte. Il peut bien lire à haut voix et il a une bonne prononciation après 4 ans d'études. Il peut décrire soi-même et des sujets familiers d'une bonne façon. [Joel] a une capacité d'écrite d'un niveau B1. Il peut bien s'exprimer en français par l'écrite. Il connaît bien les constructions grammaticales et il n'hésite pas à les utiliser dans sa langue écrite<sup>4</sup> ».

Le professeur utilise bien l'équivalence des niveaux en rappelant le nombre d'années d'études de l'élève, son commentaire illustre l'un des descripteurs du niveau B1 : « il peut décrire soi-même et des sujets familiers d'une bonne façon ». Les élèves doivent rédiger eux-mêmes une lettre de présentation pour leur famille d'accueil. L'élève Joel a donc écrit une lettre qui corrobore le jugement de son professeur. En voici l'extrait :

« Dans mes temps libre j'aime s'entraîner, par exemple faire du musculation et courir. Parfois je raconte mes amis et nous jouons au foot, jouons du téléjoue et parfois nous regardons un film dans la cinéma. Je suis un scout, dans les scouts nous faisons beaucoup de trucs amusements. Par exemple nous campons beaucoup. Cette été, nous avons monté la plus grande montagne en Suède, Kebnekaise. J'aime le neige, en l'hiver je fais du ski souvent et je conduis du motoneige. En l'hiver, ma famille va dans les montagnes pour faire du ski. C'est ordinaire pour les Suedois dans le nord<sup>5</sup> ».

Lorsque nous confrontons l'évaluation du professeur et cette production écrite, nous constatons que l'élève a effectivement le niveau seuil. Il est capable de présenter quelques faits et d'exprimer sa pensée, la compétence grammaticale est en revanche moins maîtrisée et la compétence lexicale est juste (erreurs systématiques d'orthographe lexicale, mais le vocabulaire est utilisé adéquatement). En d'autres termes, le professeur a conscience du cadre et est capable de l'utiliser pour évaluer en quelques lignes le niveau de langue. En revanche, d'autres fiches d'évaluation sont plus sommaires

et montrent une moins bonne connaissance du cadre européen commun de référence. Dans le cas de Matilda évaluée au niveau A2, voici le commentaire du professeur :

« [Matilda] n'a pas peur de poser des questions quand elle ne comprend pas. Elle est active en répondant quand elle sait les réponses »<sup>6</sup>.

Lorsque nous examinons la lettre produite, nous constatons que la candidate a des compétences proches de celles demandées pour un niveau B1<sup>7</sup> :

« En tant qu'étudiant, je suis très ambitieuse. Mon rêve est de devenir un avocat. Je suis sociable et j'aime rencontrer de nouvelles personnes. Je suis devenue disciplinée parce que j'ai beaucoup de choses à faire le jour. Ce que je fais le mieux à l'école c'est l'oral. Mes matières préférées sont les études sociales, l'histoire et l'anglais. Parce que j'aime discuter et voir les choses sous des angles différentes<sup>8</sup>».

La plupart des candidats au programme « Un an en France » partent en général avec un niveau A2 pour revenir avec un niveau B2 l'année d'après, mais l'évaluation n'est pas aussi précise que celle d'un test de langue respectant les critères du cadre européen commun de référence.

Les élèves suédois sont d'ailleurs plus nombreux à prendre l'option français au niveau avancé au lycée pour les tests nationaux. Le tableau 4 met en perspective les élèves ayant passé les tests nationaux en choisissant l'option langue.

**Tableau 4 :** Nombre d'élèves passant l'espagnol, l'allemand et le français lors des tests nationaux en 2010 au lycée

Étape	Correspondance sur le cadre européen commun de référence	Allemand	Espagnol	Français
7	B2-C1	61 (0.2%)	38 (0.1%)	105 (0.6%)
6	B2	160 (0.7%)	165 (0.4%)	251 (1.4%)
5	B1-B2	1387 (6%)	1821 (5%)	510 (2.9%)
4	B1	5719 (25%)	8273 (22.7%)	5127 (29.6%)
3	A2-B1	9322 (40.5%)	13721 (37.6%)	7755 (44.7%)
2	A2	2154 (9.4%)	4737 (13%)	1301 (7.5%)
1	A1-A2	4187 (18.2%)	7720 (21.2%)	2310 (13.3%)
Total	A1-C2	22.990 (100%)	36.475 (100%)	17.359 (100%)

Source : calculs personnels d'après le rapport publié par Skolverket en janvier 2013

On s'aperçoit que plus le niveau de langue augmente, plus les publics d'apprenants de français restent fidèles. Ce fait est corroboré par d'autres calculs que nous avons réalisés. Par rapport au tableau 3, le nombre d'apprenants de français à partir du

niveau 4 (B1) au lycée est légèrement supérieur à celui des allemands pour l'année 2011/2012 (7.604 apprenants de français contre 13.113 d'espagnol et 7.374 d'allemand). Si le français est la cinquième langue étudiée en Suède (après l'anglais, l'espagnol et l'allemand), les élèves au-dessus du niveau B2 sont plus nombreux en français. Les inscriptions aux examens de DELF et de DALF témoignent de cette volonté d'obtenir la garantie et la reconnaissance officielle d'un niveau de langue. Il est donc essentiel de pouvoir dégager le profil du candidat au DELF en Suède pour analyser cette demande d'évaluation du niveau de langue.

### 3. Profil des candidats aux examens de DELF et de DALF en Suède

Nous disposons pour cela du registre d'inscription et des résultats des candidats depuis 2005, l'année où le DELF a été adapté complètement au cadre européen commun de référence. Nous constatons la progression constante des inscriptions aux examens DELF depuis 2008 (81% des examens ont été passés entre 2009 et 2013). Ceci est dû aux professeurs habilités depuis 2009 qui connaissent le diplôme et qui examinent les élèves dans les différents centres de passation. Entre 2005 et 2012, 81 sessions d'examens ont été organisées soit une moyenne de 10 élèves par centre de passation. Ces sessions sont assurées par les professeurs habilités avec un minimum de deux professeurs habilités par centre d'examen.

**Tableau 5 :** Évolution du nombre d'inscrits et d'admis en Suède depuis 2005

Année	Nombre d'inscrits	Nombre d'admis
2005	12	12
2006	55	51
2007	74	74
2008	57	44
2009	97	67
2010	105	87
2011	193	176
2012	232	221
2013 (janvier-juin)	221	204
Total	1044	936

Source : Archives de l'Institut français de Suède

Le taux de réussite avoisine les 90%, ce qui permet également de conclure à une bonne orientation des candidats. C'est pour cette raison qu'un professeur habilité peut être en mesure d'apprécier le niveau de son élève et lui suggérer de s'inscrire au niveau correspondant. Du point de vue de la répartition des niveaux, les passations au niveau B2 sont les plus nombreuses avec 432 inscriptions sur 1046 soit 41,3% du nombre



total de passations en Suède<sup>9</sup>. Le niveau B2 est celui qui est requis pour l'entrée à l'Université en France, d'où son importance. Les publics souhaitent passer ce niveau pour des raisons liées à une mobilité étudiante.

L'implantation du DELF Prim en 2011 a eu un effet sur les inscriptions aux niveaux A1.1 et A1 puisque nous avons en tout 197 inscriptions pour ces deux niveaux. Au regard des passations dans le monde, ces chiffres restent très modestes, mais ils témoignent d'un intérêt grandissant pour un diplôme. Dans les pays où les passations sont les plus nombreuses (en Grèce ou en Allemagne par exemple), le fort taux d'inscription est dû à la mise en place du DELF scolaire avec des accords entre les écoles, le Centre International d'Études Pédagogiques et les Instituts du réseau culturel. Le DELF scolaire suppose ainsi que les passations soient totalement gérées par le centre en question. En Suède, de tels accords n'existent pas en raison du caractère décentralisé du système éducatif. Les communes gèrent l'éducation avec la mise en place d'une relation entre l'administration communale (le responsable pédagogique) et la direction de l'école d'une part et les parents et les élèves d'autre part. L'implantation du DELF dans les pays scandinaves et nordiques nécessite donc un travail de valorisation des effets didactiques de ce test.

En examinant les intitulés des sujets de DELF et ceux de l'option de français lors des tests nationaux, nous remarquons une assez grande proximité. La perspective actionnelle est au centre dans les deux cas : on évalue la langue pour voir comment l'apprenant peut l'utiliser pour se faire comprendre et réaliser une tâche donnée. Les compétences (compréhension orale, compréhension écrite, production écrite et production orale) sont également bien différenciées<sup>10</sup>. L'exemple d'un sujet de B2 Junior est le suivant :

*« Vous étudiez dans un lycée en France. En milieu d'année scolaire, le proviseur du lycée a constaté que certains élèves utilisaient les ordinateurs de la salle informatique pour accéder à leur messagerie électronique personnelle, bavarder sur les forums en ligne et surfer sur les réseaux sociaux. L'accès à Internet est donc interdit dans la salle informatique. Vous êtes plusieurs élèves de votre classe à contester cette décision. En tant que délégué, vous écrivez une lettre au proviseur du lycée pour lui démontrer que l'accès à internet au lycée présente de nombreux avantages (250 mots environ) <sup>11</sup> ».*

On retrouve des intitulés similaires pour le niveau 7 des tests nationaux avec néanmoins des sujets un peu plus courts pour les élèves suédois. Une comparaison plus systématique des intitulés du DELF et des tests nationaux ainsi que des critères d'évaluation pourrait en effet avoir un effet bénéfique à la fois sur les ressources didactiques pour préparer les élèves à ces tests mais aussi pour nourrir une discussion nécessaire sur l'évaluation. En outre, les intitulés des examens de français sont exclusivement en français pour le DELF alors que dans les tests nationaux, nous avons quelques éléments

traduits en suédois pour les premiers niveaux (niveau 2 en classe de 9<sup>e</sup>). Les sujets de DELF sont exclusivement conçus à Paris pour le monde entier, ce qui n'était pas le cas à la fin des années 1990. Les archives de l'Institut français de Suède montrent que les sujets de DELF de l'époque (A1 à A6 et B1 à B4 avec diverses options) étaient conçus par les centres eux-mêmes. L'Institut français de Stockholm concevait ainsi des sujets communs à Stockholm et à Copenhague<sup>12</sup>. Il y a donc eu une harmonisation plus forte dans l'élaboration des sujets depuis l'adaptation du DELF au CECRL.

Les sujets DELF sont ainsi adaptés au cadre de l'enseignement puisqu'ils peuvent influencer considérablement la constitution de ressources didactiques. Plusieurs témoignages de professeurs de français interviewés à cette fin vont en ce sens :

*« Les exercices sont utiles [...]. On peut entraîner nos élèves à l'examen sans forcément qu'ils le passent, je trouve cela pas mal et la formation de professeurs est bien pour cela. On apprend à évaluer nos élèves d'une autre manière »<sup>13</sup>.*

Les professeurs prennent également conscience du nouveau système qu'ils peuvent mettre en place.

*« Je pense que la direction nous suivra si on propose le test à certains niveaux, en plus, on est plusieurs professeurs habilités au lycée, donc cela posera pas de problèmes »<sup>14</sup>.*

D'autres témoignages sont davantage liés aux ressources didactiques du diplôme :

*« Cela fait plusieurs années que j'enseigne le FLE en Suède alors qu'à la base, je n'étais pas vraiment destiné à ce choix professionnel [...]. Je me rends compte qu'on peut utiliser davantage le DELF pour la préparation des élèves, en plus, la progression peut plus facilement se mesurer »<sup>15</sup>.*

Un dernier témoignage pointe le défi de l'évaluation de la production orale :

*« Je ne pensais pas que c'était aussi compliqué d'évaluer une production orale...Les écarts de notes sont considérables, je ne me sens pas toujours sûre »<sup>16</sup>.*

Depuis une année, le CIEP propose d'ailleurs des formations hybrides avec une partie en présence des professeurs et une autre à distance, sur une plateforme d'autoformation. Les professeurs peuvent ainsi réaliser un bilan de leur autoformation, s'entraîner sur les diverses compétences pour chaque niveau et ensuite profiter de la formation pour revenir sur les difficultés rencontrées.

Du point de vue des candidats au DELF en Suède, on remarque une majorité de filles (70%), ce qui correspond également aux moyennes mondiales<sup>17</sup>. En Suède, les apprenants de français sont en majorité des filles : sur l'année 2011-2012, selon les chiffres de l'agence suédoise de l'éducation, la proportion moyenne de filles choisissant

le français est supérieure à celle des garçons (écart moyen de 6%) alors qu'il existe une majorité de garçons choisissant l'allemand (écart de moyen de 3% en leur faveur). Les études de genre sur le choix des apprenants dans les pays scandinaves et nordiques pourraient s'avérer utiles pour comprendre les représentations de la langue française et savoir si elles diffèrent. Les recherches se sont développées sur la relation entre le sexe et les matières scolaires (Dutrévis, Toczek, 2010). Les études portant sur le genre sont intéressantes dans l'analyse des représentations des apprenants sans pour autant influencer les méthodologies d'acquisition d'une langue seconde (Besnard, 1995, 1-25). Nous avons voulu voir s'il y avait une différence importante en termes de résultats à l'examen sur la dernière session de mai 2013. Sur les 123 inscrits à la session de mai 2013 (niveaux A1 à B2)<sup>18</sup>, la moyenne était de 76,5 sur 100, le bon score étant nettement dû aux niveaux de DELF Prim. Nous avons 76 filles inscrites et 47 garçons, sans qu'il y ait de différence en termes de résultats (les filles ont une moyenne de 74,8, mais leur échantillon est plus important).

La compréhension de l'oral est l'épreuve la moins bien réussie entre 2005 et 2013, elle montre que cette compétence est souvent la moins testée en classe de français. Les professeurs pensent que cette compétence est testée en permanence alors qu'il manque parfois des occasions de l'évaluer de manière plus rigoureuse pour repérer les améliorations à apporter. La production écrite est également difficile. En revanche, la compréhension des écrits et la production orale sont les épreuves les plus réussies quel que soit le niveau<sup>19</sup>. L'analyse du registre d'inscription et de résultats des élèves au DELF en Suède délivre des informations utiles sur les domaines de compétence et sur ce que les professeurs peuvent renforcer.

Si les certifications de français constituent un indicateur certain de l'attractivité du français dans le monde, il serait dommage de négliger le potentiel didactique de ces tests de langue. Le DELF est un diplôme qui a considérablement évolué depuis quelques années et qui est parfaitement adapté à l'enseignement du FLE dans le monde. La compétence culturelle n'y est pas évaluée et la préparation à cet examen suppose une connaissance approfondie des niveaux du CECRL. Si la Suède se caractérise par une méfiance historique à l'égard des diplômes, il existe une demande d'évaluation du niveau de langue et le DELF est de nature à satisfaire cette demande. Les tests constituent un atout pour la mobilité et favoriser l'internationalisation des écoles, leur progression dépend étroitement de l'utilisation du cadre CECRL en classe. À partir de là, plusieurs recommandations peuvent être envisagées pour rapprocher ce diplôme des tests proposés en Suède et éviter une dispersion des intitulés : la commission nationale du DELF en Suède pourrait inviter des *concepteurs des tests nationaux* et contacter l'agence suédoise de l'éducation pour que des formations communes aient lieu ; une réflexion commune sur *l'évaluation des compétences et les critères retenus* pourrait

également être menée de manière à améliorer la qualité des tests nationaux ; une démarche commune et similaire pourrait être menée avec les langues proposées en option dans les tests nationaux en Suède, à savoir l'espagnol et l'allemand. Il y a là un véritable travail de coopération éducative en perspective entre différentes cultures évaluatives. Les certifications de français ne sont pas simplement de simples tests, elles peuvent encourager un véritable mouvement de formation des professeurs et de réflexion sur les ressources et l'évaluation en FLE. En d'autres termes, le succès des certifications pourrait peut-être avoir un effet bénéfique sur les *curriculae* et les programmes scolaires en Suède, d'autant plus que ceux-ci ne sont pas très détaillés pour les langues.

### Bibliographie

- Anquetil, M., Jamet, M.-C. 2010. « Intégrer les certifications dans un cursus universitaire: enjeux, défis, interrogations ». *Revue française de linguistique appliquée*, pp. 61-74.
- Asseraf, G., Eppstein R. 2009. « Cadre français et cadre européen des certifications ». *Administration et éducation*, n° 121, pp. 51-57.
- Beacco, J.-C., Chiss, J.-L., Cicurel F. 2005. *Les cultures éducatives et linguistiques dans l'enseignement des langues*. Paris : PUF.
- Besnard, C. 1995. « Les contributions de la psychologie cognitive à l'enseignement stratégique des langues secondes au niveau universitaire ». *Canadian Modern Language Review*, 51-3, pp. 1-25.
- Dutrévis M., Toczek, M.-C. 2010. « Perception des disciplines scolaires et sexe des élèves : le cas des enseignants et des élèves de l'école primaire en France ». *L'orientation scolaire et professionnelle* [En ligne], 36/3 | 2007, consulté le 02 août 2013. URL : <http://osp.revues.org/1469> ; DOI : 10.4000/osp.1469.
- Georges, S., Megre, B. 2011. « Les certifications en français langue étrangère du ministère de l'Éducation Nationale : des outils qui se sont adaptés aux besoins des publics ». *Les Cahiers de l'ASDIFLE*, n° 23, pp. 127-139.
- Heidegger, M. 1927, *Sein und Zeit*. Trad. de l'allemand en 1964 par Rudolf Boehm et Alphonse De Waehlens. Paris : Gallimard.
- Monnerie-Goarin A., Lescure, R. (dir.). 1993. « Évaluation et certifications en langue étrangère ». *Le Français dans le monde : recherches et applications*, pp. 2-192.
- Premat, C., Lunborg, O., 2013« Les collèges suédois au gré des réformes ». *Nouvelle Revue Pédagogique*, pp. 9-10.
- Premat, C. 2011. « Déclin programmé ou changement de mentalité ? Les nouveaux défis de la promotion du français en Suède ». *Synergies Pays Scandinaves*, n°6, pp. 61-70.
- Premat, C., Simon, V. 2010. « Les certifications ont-elles un effet décisif sur l'apprentissage du français ? », *Synergies pays scandinaves*, n°5, pp. 133-142.

### Notes

1. Pour tout l'article, nous emploierons les sigles suivants : DELF pour Diplôme d'Études en Langue Française, CECRL pour Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues, CIEP pour Centre International d'Études Pédagogiques et FLE pour Français Langue Étrangère.
2. Voir le site <http://www.sprakolympiaden.se> [Site consulté le 25 juillet 2013].
3. Dans tous les extraits authentiques, la retranscription des documents d'origine est exacte.

Nous n'avons ainsi pas changé la langue des apprenants.

4. Programme « Un an en France », formulaire de placement pour l'année 2013/2014 par le Conseil des Universités et des Grandes Écoles (*Universitets- och högskolerådet*). Nous avons reproduit l'extrait tel quel.

5. Programme « Un an en France », formulaire de placement pour l'année 2013/2014 par le Conseil des Universités et des Grandes Écoles (*Universitets- och högskolerådet*), Lettre d'un candidat.

6. Programme « Un an en France », formulaire de placement pour l'année 2013/2014 par le Conseil des Universités et des Grandes Écoles (*Universitets- och högskolerådet*)

7. La difficulté vient du fait que les formulaires sont remplis à la main tandis que la lettre de l'élève est rédigée sur ordinateur. Il est possible que certains élèves utilisent les options de vérification automatique des erreurs d'orthographe.

8. Lettre d'un autre candidat (année 2013/2014), archives de l'Institut français de Suède.

9. Selon le rapport du CIEP en 2012, 36% des candidats présentés aux sessions « Tous Publics » ont choisi le niveau B2.

10. Les sujets de français peuvent être consultés dans la base de données de l'agence suédoise de l'éducation (provbanken), voir le site <http://www.nafs.gu.se/provbanken> [Site consulté pour la dernière fois le 17 juin 2013].

11. Exemple d'intitulé de DELF Junior pour le niveau B2. Archives de l'Institut français de Suède, accès le 7 juin 2013 [cotes classées par année avec les dossiers liés au DELF].

12. Archives de l'Institut français de Suède, DELF, année 2000-2001 (consultation le 30 mars 2013).

13. Entrevue semi-structurée du 18 juin avec un professeur de français ayant suivi une formation de correcteurs et d'examineurs de DELF, Institut français de Suède.

14. Entrevue semi-structurée du 18 juin avec un professeur de français ayant suivi une formation de correcteurs et d'examineurs de DELF, Institut français de Suède.

15. Entrevue semi-structurée du 17 juin avec un professeur de français ayant suivi une formation de correcteurs et d'examineurs de DELF, Institut français de Suède.

16. Entrevue semi-structurée du 19 juin avec un professeur de français ayant suivi une formation de correcteurs et d'examineurs de DELF, Institut français de Suède.

17. Rapport du CIEP sur le DELF en 2012.

18. Les candidats se présentant aux niveaux C1 et C2 étant d'âge variable, nous nous sommes concentré sur la population scolaire (de l'école primaire jusqu'à la fin du lycée).

19. À noter que pour le niveau C2, la compréhension orale et la production orale sont regroupées tout comme la compréhension écrite et la production écrite.